

<https://www.snetap-fsu.fr/La-Fonction-publique-a-la-croisee-des-chemins-les-organisations-syndicales.htm>
!



Communiqué de presse.

La Fonction publique à la croisée des chemins : les organisations syndicales refusent de siéger au CCFP !



- Les Dossiers - Vie fédérale -
Date de mise en ligne : mercredi 6 mars 2019

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Les organisations syndicales de la Fonction publique CFE CGC, CFTC, [CGT](#) Fonction publique, FA FP, [FO-FP](#), [FSU](#), Solidaires et [UNSA](#)-FP ont décidé de ne pas participer au Conseil commun de la Fonction publique de ce jour.

Ce CCFP examine le projet de loi dit « de transformation de la Fonction publique ».

Les organisations syndicales n'ont eu cesse, depuis près d'un an, de dénoncer un document d'orientation du gouvernement - *Refonder le contrat social avec les agents publics* - qui tournait le dos aux principes mêmes de la Fonction publique : recours accru au contrat contre le recrutement par concours, individualisation des rémunérations à l'inverse d'une reconnaissance de toutes et tous les agent-es, affaiblissement des instances de représentation des personnels et des droits syndicaux, prévision d'externalisations de missions avec obligation pour les agent-es de suivre leurs services... Ce sont aujourd'hui ces mêmes mesures que contient le projet de loi.

Aucune des mises en garde et propositions faites par les organisations syndicales au cours des multiples réunions de concertation n'ont été retenues par le gouvernement.

Les organisations syndicales condamnent avec force une méthode gouvernementale qui consiste à imposer des mesures contre l'avis d'organisations représentatives des plus de 5 millions d'agent-es de la Fonction publique.

Elles alertent sur les dangers que recèle ce projet de loi.

Face aux inégalités sociales et territoriales, au sentiment d'abandon d'une grande partie de la population, la Fonction publique a un rôle important à jouer.

Et sans les agent-es, qu'ils soient dans le versant de l'État, celui de la Territoriale ou de l'Hospitalière, les missions indispensables des services publics au service des usagers ne peuvent pas être rendues. C'est pourquoi, à l'inverse d'un recours accru au contrat, d'un affaiblissement des missions de services publics, d'une remise en cause des instances de dialogue social, les organisations syndicales appellent à conforter le modèle social de notre pays.

Elles demandent que le projet de loi soit retiré.

Les organisations syndicales CFE CGC, CFTC, [CGT](#) Fonction publique, FA FP, [FO-FP](#), [FSU](#), Solidaires et [UNSA](#)-FP appellent les agent-es à se mobiliser y compris à l'occasion du passage du projet de loi en conseil des ministres.

Les Lilas, le 6 mars 2019.